

**Ouverture de la semaine éducation à l'environnement & de la conférence de Lucie SAUVE  
le 22 octobre 2013**

**Discours de la Ministre de l'enseignement obligatoire et de la promotion sociale en  
Fédération Wallonie Bruxelles , Marie-Martine SCHYNS**

---

Madame, Monsieur les Ministres, Chers Collègues,

Madame le Professeur,

Madame la Secrétaire générale,

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement et enseignants,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

L'éducation relative à l'environnement et au développement durable à l'école, soit ErEDD permet la construction de projets émancipateurs et la prise de responsabilités par les élèves, elle donne du sens aux apprentissages et du plaisir à apprendre, elle ancre les jeunes dans leur réalité et leur permet de se rendre acteur et créateur de nouveaux projets.

En qualité de Ministre de l'Enseignement obligatoire en Fédération Wallonie-Bruxelles, je vous proposerai quelques idées qui fondent nos convictions quant au rôle propre de l'école et de ses acteurs en matière d'ErEDD. Mes propos viendront s'articuler à ceux de mes Collègues Ministres régionaux de l'environnement et du représentant du Ministre de l'Enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, tant la démarche de décloisonnement intersectoriel me tient à cœur.

***1<sup>ère</sup> idée, une démarche de coconstruction avec les acteurs***

La démarche de changement importe au moins autant que ses résultats.

Lorsque nous nous sommes inscrits dans le processus des Assises – et je parle aussi au nom de ma prédécesseur Marie-Dominique Simonet –, nous avons emmené avec nous dès le départ les acteurs de l'enseignement : partir du terrain, de ce qui se passe dans les classes, de ce qui s'échange, des freins, des leviers... Nous nous sommes ainsi rassemblés, les différents réseaux d'enseignement et leurs conseillers pédagogiques, l'inspection, l'institut de formation en cours de carrière/l'IFC, et mon administration. Vous êtes présents ce soir, j'en profite pour vous remercier, car sans votre contribution, nous n'aurions pu aujourd'hui présenter ce soir et lors les trois prochains jours, une telle expertise collective de coconstruction.

Nous avons mis en place une démarche systémique, de décloisonnement, un va-et-vient dynamique de questionnement entre une stratégie globale et les pratiques locales. Nous continuerons à la développer.

***2<sup>ème</sup> idée, cohérence entre les apprentissages et la vie de l'école***

Lorsque l'ErEDD se fait à l'école, nous soutenons et développons les démarches éducatives visant la cohérence entre les apprentissages et la vie de l'école. Cohérence entre ce qui

s'échange à l'occasion des apprentissages et comment se vivent les questions environnementales dans le quotidien de l'école.

Par exemple, en 6<sup>ème</sup> primaire, analyser les effets de la pollution des voitures sur la santé des piétons citadins et rechercher des solutions alternatives deviennent très concrets pour les enfants lorsque l'école soutient et/ou organise l'arrivée à l'école via la mobilité douce, comme les rangs à pieds /pedibus...

Autre exemple avec des jeunes en pleine adolescence. Comment analyser pour comprendre deux réalités inconciliables : des personnes meurent de faim tandis que d'autres souffrent de troubles alimentaires graves tels que l'obésité ? Situations-problèmes complexes pour le cours de géographie, sciences sociales, morale ou religion, certes mais aussi pour préparer la visite médicale, questionner les menus de la cantine, la composition du pique-nique, nos habitudes culturelles alimentaires...

**3<sup>ème</sup> idée, l'ErEDD comme une occasion privilégiée d'apprentissage transversal, interdisciplinaire et citoyen.**

C'est là le sens de l'article 6 du décret Missions : *«L'école a pour mission fondamentale de préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ? »*

Les engagements pris à la suite des Assises permettent d'ancrer petit à petit une approche transversale, interdisciplinaire et citoyenne dans le fonctionnement-même de l'institution scolaire :

- **Des portes d'entrée de l'ErEDD** ont été identifiées dans les référentiels interréseaux existants. Un groupe d'inspecteurs a ainsi montré clairement comment les questions environnementales et de développement durable peuvent tout à fait s'inscrire dans n'importe quel cours, des maternelles aux secondaires, du général au qualifiant, des sciences aux cours d'éducation physique en passant par les cours philo, le français etc. Les apprentissages interdisciplinaires sont favorisés.
- Depuis deux ans à présent, **un chargé de mission citoyenneté** est actif au sein de notre administration. L'objectif principal de sa mission est de soutenir, créer, valoriser les liens entre des thématiques transversales aux apprentissages, l'éducation à la citoyenneté active, l'ErEDD, certes mais aussi l'éducation au dialogue interculturel, les droits de l'homme et droits de l'enfant, la coopération au développement, l'éducation aux médias, ... L'ErE devient ainsi une occasion pour les élèves de s'exercer à leur rôle de citoyen. L'éducation à l'environnement devient une occasion privilégiée de réflexion systémique, nécessitant une articulation des composantes scientifiques, sociologiques, économiques, éthiques, culturelles des défis écologiques.
- **une plate-forme web « Education à la citoyenneté et au bien-être »** proposera prochainement de très nombreuses ressources et outils, qui soutiennent cette approche globale et systémique. Celle-ci a été élaborée en étroite collaboration entre les Régions, la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Réseau IDée, elle sera hébergée sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles [enseignement.be](http://enseignement.be).

*Et on le voit dans les écoles, lorsque des élèves veulent construire un potager, leurs enseignants, les jardiniers experts qui viennent éventuellement en soutien, sont attentifs à ce que les décisions soient prises de manière démocratique, que les semences choisies soient adaptées à nos régions, que l'information soit récoltée non seulement sur le net mais aussi chez des personnes ressources, que les effets sur l'environnement géographique et social soient pris en compte...*

Autre exemple, en secondaire de qualification professionnelle, lorsque des apprentis coiffeurs découvrent la gamme de produits de teinture, il s'agit de questionner avec eux la composition des produits et les effets sur la santé de leur client et sur l'environnement, les différences d'emballage et le message publicitaire, le pourquoi des différences de prix, l'effet marketing, ...

J'espère vivement que ces trois idées feront écho à ce que vous avez déjà pu constater sur le terrain des écoles, qu'elles vous inspireront dans vos démarches en cours et à venir.

Mesdames, Messieurs, je me réjouis d'écouter avec vous Mme Lucie Sauvé qui viendra renforcer nos convictions éducatives. Je vous souhaite une très belle soirée, de riches rencontres dans les trois journées qui suivent, c'est ensemble que nous construisons des solutions permettant le vivre-ensemble respectueux de chacun, et la préservation des ressources magnifiques de notre planète.

**Marie-Martine SCHYNS**